Comité social d'administration du 27 mars 2025

Compte rendu syndical CGT-FSU-SUD

Secrétaire-adjoint de séance : Hadrien Chaynes (CGT-FSU-SUD)

Évolution du CETELOR (Centre d'Essais Textile Lorrain) : présentation de la réorganisation envisagée – Second passage (avis)

En séance le DGS, aborde plusieurs sujets pour précision. Concernant la situation financière de la filiale, il a été précisé que le compte est actuellement à l'équilibre, avec une présentation faite en Conseil d'Administration le 11 mars. L'Université de Lorraine, en tant qu'actionnaire principal, s'est engagée à procéder à un apport en capital en cas de déficit.

Sur la question des fiches de poste, celles-ci ont été enfin transmises aux agents lors d'entretiens individuels. Une personne initialement concernée par une mise en disponibilité ne le sera finalement pas, car elle partira prochainement à la retraite. Les deux agents qui n'étaient pas encore reclassés le sont désormais.

En ce qui concerne la prévention (contrôle DPSE), le LERMAB a formulé des attentes particulières. Des propositions ont été faites à l'ensemble des personnels concernés avec pour objectif une mise en œuvre effective au 2 mai 2025.

Le SGEN-CFDT a remercié pour le travail réalisé et indiqué que la position de son organisation était de ne pas bloquer la situation, afin de permettre les avancées. Il reste un cas particulier qui continue à être suivi. Le DGS a précisé rester vigilant sur ce point tout en se montrant optimiste quant à la possibilité de trouver des solutions avec souplesse.

Les élu·es CGT-FSU-SUD ont salué le travail accompli et remercié pour les compléments d'information, tout en soulignant qu'aucun élément ne figure, à ce jour, sur l'avancement des agents dans la convention relevant de l'article 3. Il a été répondu que les agents continueront à être suivis pour leur carrière et leur avancement par l'Université, via M. L'Huillier. Les élu·es CGT FSU SUD rappellent que l'établissement s'engage sur une temporalité qu'il ne maîtrise pas entièrement. Nous ajoutons être satisfaits du vote unanimement contre effectué un mois plus tôt, car il semble avoir permis de faire avancer la situation.

Pour conclure, la présidente illustré la situation avec ces mots : « Il y a un mois, on a donné des promesses d'amour, et maintenant, on donne des preuves », exprimant ainsi que si la situation reste la même en substance, elle est aujourd'hui plus claire.

Vote
Pour : 4 (SGEN, 2 UNSA)
Contre :
Abstention : 6 (CGT-FSU-SUD, 2 UNSA)

Fin de la séance à 16h45